



**Municipalité de Ripon**  
31, rue Coursol, Ripon, (Québec) J0V 1V0  
Téléphone 819-983-2000 – Télécopieur 819-983-1327  
Courriel : [reception@ripon.ca](mailto:reception@ripon.ca)  
[ripon.ca/urbanisme/](http://ripon.ca/urbanisme/)

## **INSTALLATION SEPTIQUE (B.13)**

### **DEMANDE DE PERMIS OU CERTIFICAT D'AUTORISATION**

(suite de la [partie A. identification](#))

#### **4. DESCRIPTION DES TRAVAUX**

**4.1 Date de début des travaux :** \_\_\_\_\_ **Date de fin :** \_\_\_\_\_

**4.2 Type de bâtiment à desservir :**

Résidentiel  Agricole  Commercial  Industriel  Institutionnel

**4.2.1 Si résidentiel, combien de chambres à coucher?** \_\_\_\_\_

*Un rapport et devis de professionnel (technologue en assainissement des eaux) est requis.*

*À partir de sept (7) chambres et plus, l'ouvrage est sous la juridiction du ministère de l'Environnement.*

**4.2.2 Si non résidentiel, quel est le débit quotidien?** \_\_\_\_\_ litre / jour

*Un rapport et devis de professionnel (ingénieur en assainissement des eaux) est requis.*

*À partir d'un débit de 3 240 litres et plus par jour, l'ouvrage est sous la juridiction du ministère de l'Environnement.*

**4.3 Quelle est la valeur totale des travaux? Incluant matériaux et main d'œuvre.**

\_\_\_\_\_ \$

**4.4 Coordonnées de l'entrepreneur qui exécute les travaux :**

Nom : \_\_\_\_\_

Coordonnées (tél. / courriel): \_\_\_\_\_

No. licence RBQ : \_\_\_\_\_



**Est-ce que mon projet est conforme aux règlements?**

*Voici seulement les règlements les plus fréquents. Pour plus d'informations, consultez [ripon.ca/urbanisme](http://ripon.ca/urbanisme).*

- ✓ En principe, le rapport de professionnel sert à démontrer que le projet est conforme aux règlements. Il doit obligatoirement contenir plusieurs informations, notamment un plan de localisation, une description technique de l'installation ainsi qu'une justification du choix du type d'installation en vertu du règlement provincial Q-2, r.22;
- ✓ Toute eau qui est rejetée d'un bâtiment est considérée comme une eau usée et doit être captée par une installation septique conforme;
- ✓ Une toilette sèche, seule, est rarement possible en vertu de la réglementation (requiert zone forestière « F » ET camp de chasse et pêche sans eau);
- ✓ Vous pouvez également consulter cette section du site Web :  
<https://ripon.ca/environnement/#installationsseptiques>

## Municipalité de ripon - Demande de permis - Partie B.13 Installation septique (suite)

### 5. SIGNATURE

#### Notes

- ✓ Le présent formulaire vise à accélérer le processus de demande de permis et ne constitue en aucun temps une garantie que la demande est complète;
- ✓ Le présent formulaire ne peut être considéré comme une autorisation de commencer les travaux;
- ✓ Le fonctionnaire responsable peut exiger tout documents ou renseignements supplémentaires nécessaires à l'analyse de conformité du projet;
- ✓ Suite au dépôt d'une demande de permis complète, une réponse peut prendre jusqu'à 30 jours civils;
- ✓ La Municipalité ne garantit pas que le présent formulaire soit à jour en tout temps et elle n'assume aucune responsabilité quant aux différences qu'il peut y avoir entre le texte officiel et le texte apparaissant sur la version électronique du formulaire.

Je, soussigné(e), (*lettres moulées*) \_\_\_\_\_  
déclare que les renseignements ci-haut mentionnés sont exacts et que si le permis demandé m'est accordé, je réaliserai les travaux en conformité avec les lois et règlements en vigueur. Aussi, je comprends que le dépôt de cette demande ne constitue pas un permis et une autorisation pour débiter les travaux.

Signé le \_\_\_\_\_  
aaaa/mm/jj

Signature \_\_\_\_\_  
*Sans procuration ([partie C](#)), tous les propriétaires doivent signer.*

Veillez nous transmettre votre demande complète ainsi que les documents requis par le biais d'une des manières suivantes :

- **En personne** : à la réception, selon l'horaire ([voir site Web](#))
- **Par télécopieur** : 819-983-1327;
- **Par courriel** : [reception@ripon.ca](mailto:reception@ripon.ca);
- **Par la poste** : 31, rue Coursol, #101, Ripon (Québec) J0V 1V0;



Adresser tout chèque à la « Municipalité de Ripon », avec objet « Demande de permis ». Pour virement bancaire, écrire à [reception@ripon.ca](mailto:reception@ripon.ca). Les cartes de crédits ne sont pas acceptées. Aucun remboursement.

Pour des renseignements sur le dépôt d'une demande, communiquez avec le Service de l'urbanisme au 819-983-2000 #2701 ou [reception@ripon.ca](mailto:reception@ripon.ca).



*Section réservée à l'administration*

<b>Reçu par :</b>	<b>No. reçu :</b>
<b>Nombre de permis requis :</b>	<b>Estampe</b>
<b>Date de réception de la demande :</b>	